

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
27/7/2022

Dossier complet le :  
02/08/2022

N° d'enregistrement :  
6411

#### 1. Intitulé du projet

Communes HELLEMMES LEZENNES - Secteur Chemin Napoléon, pavé du Moulin, ancien arsenal - Création d'un nouveau site d'accueil pour les chiroptères en vu de créer un site naturel de compensation

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom **POETTE**

Prénom **Arnaud**

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Métropole Européenne de Lille

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Jean-François LEGRAND - Vice-président délégué Agriculture et Espaces Naturels

RCS / SIRET

2	0	0	0	9	3	2	0	1	0	0	0	8	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Métropole

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
47. premier boisement et déboisement en vue de la reconversion des sols	c) premier boisement d'une superficie totale de plus de 0,5 ha

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre du plan chiroptères de la MEL, instauré par délibération du 15 juin 2018, qui vise à conforter la présence des chiroptères au niveau des catiches. Dans ce cadre le projet de création d'un nouveau site de d'accueil des chiroptères vise à créer un nouvel espace de nature et à augmenter de fait la fonctionnalité d'un site voisin, à savoir le site des rues vertes. Le projet vise à transformer une enclave de 26,5 ha (dont 18,5 ha agricoles, 2,3 ha de jardins familiaux) en espace de nature au droit des terrains présentant un réseau de catiches. Une partie sera ouverte au public. Pour le développement intégré de son territoire, la Métropole Européenne de Lille envisage de demander un agrément de Site Naturel de Compensation au droit du périmètre de projet. Au préalable, pour la maîtrise du foncier il sera nécessaire de réaliser une demande de Déclaration d'Utilité Publique. Les travaux consisteront à conforter et sécuriser, le puits d'accès pour les chiroptères et à en créer des nouveaux permettant d'optimiser l'accès aux 15 ha de réseau de catiches, à créer un boisement d'au moins 8,5 ha (fonction swarming et support pour les autres cortèges), création de 13,7 ha milieux semi ouverts dont prairie calcicole, maintien de 2,3 ha de jardins familiaux, création de 2 ha d'espaces de promenade, à lutter contre les espèces invasives (type renouée du japon). Ces éléments seront confortés en études opérationnelles.

Cf. annexes 7

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du projet est de conforter la présence des chiroptères, dont le Murin à oreilles échancrées sur le réseau de catiches à Hellemmes/Lezennes/Villeneuve d'Ascq. Le projet permettra également de conforter la fonctionnalité du site voisin, à savoir celui des rues vertes (5,6 ha) ayant été le réceptacle de mesures de compensation (mesure m03-2C d'un AP portant dérogation art.411-2CE du 01.10.2018) d'un projet et encadré par une Obligation Réelle Environnementale.

Au-delà de cet enjeu, il permettra de recréer un lieu de nature en lieu et place de cet enclave agricole et permettra de répondre aux enjeux de développement d'espaces de nature à l'échelle du territoire de la commune de Lille et de la Métropole Européenne de Lille.

Il vise également à empêcher les descentes sauvages au sein des réseaux de catiches gênant les chiroptères.

Le projet permettra d'augmenter les potentialités écologiques tant au niveau du réseau souterrain qu'en surface et pourrait faire l'objet d'une demande d'agrément de Site Naturel de Compensation. Cela permettrait de créer des unités de compensation (chiroptères en souterrain et surface, boisement, habitat calcicole, certaines espèces protégées type Ophrys Abeille, ...) dans l'objectif d'un développement intégré du territoire et s'assurer d'une meilleure mise en œuvre de certaines mesures de compensations (notion anticipation et mutualisation).

Ce projet lutte également contre l'artificialisation et le réchauffement climatique du territoire. Une partie du site sera ouverte au public et pourra servir de support pédagogique pour les espaces de promenade, tout en veillant à l'équilibre public/biodiversité.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Actuellement, il est difficile d'identifier le phasage des travaux, cela dépendra du rythme des acquisitions foncières. Ces éléments seront précisés au moment des études opérationnelles (maîtrise d'oeuvre).

Néanmoins, certains travaux, notamment ceux de confortement et création des puits d'accès aux catiches pour les chiroptères se feront en dehors des périodes d'hibernation des chiroptères (de mi octobre à mi mars) et/ou sensibles pour d'autres cortèges. Les travaux de plantations se feront en période favorable (hiver).

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

A notre sens, considérant le contexte urbain, un accueil du public organisé dans un poumon vert serait plus favorable que la fréquentation sauvage actuelle et l'exploitation agricole. Mais il faut effectivement veiller à l'équilibre public/biodiversité. Cela doit être possible du fait du périmètre du projet 26,5 ha.

Une fois aménagé, le site fera l'objet d'un plan de gestion et de suivi pour évaluer les aménagements en faveur de la biodiversité.

Des inspections régulières des carrières seront réalisées par le service commun des carrières souterraines de la MEL.

En cas d'obtention de l'agrément Site Naturel de Compensation, un comité de suivi sera mis en place.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

cf. annexe 8.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Périmètre du projet	26,5 ha
Réseau souterrain	au moins 15 ha
création boisement	8, ha
création milieux semi ouverts	2,3 ha
jardin familiaux	2 ha
partie dédiée à la promenade et accès public	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Chemin Napoléon, chemin Bobillot  
Pavé du Moulin  
Secteur de l'ancien Arsenal  
communes Lezennes Hellemmes

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hellemmes : Plan d'exposition aux risques naturels prévisibles mouvement de terrains Lezennes : Plan d'exposition aux risques naturels prévisibles mouvement de terrains  Hellemmes : approuvé le 27 juin 1990 / Lezennes : approuvé le 08 juin 1989
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf. annexe 6
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas de site classé à proximité

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vise à préserver, voir à développer la présence des chiroptères dans le réseau de catiches et à développer le potentiel écologique en surface (actuellement champs de grande culture) qui pourra bénéficier à d'autres cortèges floristiques et faunistiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	15 km du site des « cinq tailles » (F), 16,5 km du site « vallée de l'Escaut aval de Tournai » (B) et à 17 km du site « Vallée de la Lys » (B) (source <a href="https://natura2000.eea.europa.eu/">https://natura2000.eea.europa.eu/</a> ) A la vue de la distance du projet par rapport aux sites Natura 2000, il n'y aura pas d'impact sur ces derniers.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet aura un impact sur 18,5 ha d'espaces agricoles qui seront transformés en espaces de nature plus favorables à la biodiversité (création de boisement, prairie calcicole, sécurisation et création de puits d'accès au réseau de catiches pour les chiroptères). Le projet ne peut se faire ailleurs du fait de la présence des catiches au droit des terrains.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence d'un réseau de catiches. Les données souterraines ont été confortées en lien avec le service commun des carrières de la MEL.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A terme, la situation sera améliorée du fait de la présence d'un boisement (îlot de fraîcheur, puits de carbone....)
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet à vocation à transformer cet espace en zone de nature partiellement ouverte au public. La surface des jardins ouvriers sera maintenue et/ou réagencée.</p> <p>Le projet provoquera la mutation de 18,5 ha de terres cultivées en espace naturel.</p> <p>Sur le périmètre de projet, les usages suivants sont prévus :  2 ha dédiés à la promenade et/ou découverte pédagogique, 2,3 ha de jardins familiaux, création de 8,5 ha de boisement et 13,7 ha de milieux semi ouverts</p>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vise à améliorer le cadre de vie du secteur et à créer un espace généreux dédié à la biodiversité, notamment en vue de la préservation des chiroptères. Via la création de nouveaux espaces de nature et la création d'un boisement, le projet répond également aux enjeux climatiques et permettra de lutter contre le réchauffement climatique en offrant un îlot de fraîcheur et un puits de carbone à l'échelle locale.

Toute la plus-value écologique créée pourrait faire l'objet d'une demande d'agrément pour devenir un site naturel de compensation et offrir des solutions pour le développement intégré du territoire.

L'impact négatif essentiel est sur l'exploitant agricole en place pour lequel l'établissement fera un accompagnement pour limiter l'impact du projet.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7: Démarches engagée par la MEL et données complémentaires (Planning; coût; données souterraines; données écologiques; situation du site par rapport aux ZNIEFF, APB...; Nature des travaux et gestion envisagés; vers quel type de plus value écologique et aire de service.)
Annexe 8: analyse des procédures auxquels le projet pourrait être soumis

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Lille

le, 22 juillet 2022

Signature



